L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

[illegible] & LIMET, Éditeurs-Propriétaires

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS,
DIMANCHE 21 DECEMBRE.

LES ÉTRENNES DE DANZIGER. — Voici une surprise comme la maison Danziger sait en ménager à sa clientèle et au public. Elle vient d'établir dans ses magasins, des comptoirs où l'on trouvera marqués en chiffres connus, des articles propres à être offerts en cadeaux de Noël et du Jour de l'An. Plus de cinquante mille piastres de marchandises ont été ainsi marquées dans ce but et à raison de CINQUANTE CENTS A LA PIASTRE. Il y a là des occasions uniques. La liste de ces articles est publiée dans nos colonnes; nous citerons les articles de dentelle et de broderies, les Dolmans, les redingotes, les fourrures et quantités de petits articles étalés sur des comptoirs et marqués à 10, 15, 20, 25 cents etc., jusqu'à $4 00. Il y en a pour toutes les bourses.

— La grande exposition de jouets et d'articles de fantaisie de la maison T. Moreau, coin Toulouse et Royale, restera ouverte le dimanche jusqu'à 3 heures, et tous les soirs jusqu'à 10 heures.

IMMENSE AMONCELLEMENT DE MARCHANDISES.— La maison Fellman Bros, rue du Canal 133, bien qu'elle vende tous les jours une grande quantité de marchandises, trouve encore que la vente n'est pas assez rapide. Cette maison reçoit par chaque arrivage du Nord des envois si considérables qu'elle est forcée d'activer ses affaires en offrant une nouvelle réduction de prix. Par cette réduction, la maison se contente du tiers de la valeur de ses marchandises, espérant par ce sacrifice obtenir un débit proportionné à la masse des articles qu'elle reçoit sans cesse. On verra plus loin une annonce où les nouveaux prix sont indiqués, et nous devons dire que les acheteurs trouveront dans le magasin Fellman des prix exactement semblables aux prix mentionnés. Cette annonce est extraordinaire et vaut la peine qu'on la lise.

BEAUX ARTICLES A BAS PRIX. — Ces articles sont ceux qu'on trouve ou plutôt qu'on admire dans le magasin d'orfèvrerie de A. B Griswold & Co., au coin des rues Canal et Royale. On ne peut rien voir de plus brillant pour étrennes et ce qui ne séduit pas moins que la beauté et l'éclat des bijoux, c'est la certitude de ne payer que juste le prix représentant la valeur réelle des articles. On peut donc avec la maison Griswold, acheter en toute confiance, et nous insistons sur ce point dans l'intérêt du public.

— Hartz & Levy, 118, Canal, vendent des tours et toutes les dernières nouveautés comme jouets.

COMMENT NE PAS DONNER D'ÉTRENNES? —Il y a des gens qui se lamentent et disent: "les temps sont trop durs, nous ne donnerons pas d'étrennes." Certes, à l'impossible nul n'est tenu. Mais à ceux qui peuvent, nous dirons que pour l'enfance et la jeunesse, les étrennes, c'est le nécessaire. Y songe-t-on? Un Noël et un Jour de l'An sans cadeaux! Il faut, au contraire, que ces deux journées soient passées le plus gaiement du monde en famille, pour faire oublier aux pères leurs soucis d'affaires. Et comment ne pas donner d'étrennes quand le "Great Southern Dollar Store" de la rue du Canal, No. 147, vous tente, avec ses cent mille objets divers, à une piastre et même au-dessous?

BAZAR MAGIQUE.—On a fait à ce BAZAR rue du Canal, 118, une grande ouverture de nouveautés extraordinaires, entre autres des boîtes contenant certains tours inimitables, avec des explications détaillées, et quantité d'articles dont MM. Hartz et Levy ont les patentes, qui n'ont jamais été présentés en public jusqu'ici, et qu'on ne peut trouver que dans leur Bazar magique. Parmi ces merveilles on remarque un instrument, souffleur de balles incomparables, qui présentent à l'œil toute espèce de teintes sous toute espèce de formes et d'une variété infinie. Il y a aussi un nègre qui danse et qui exécute des pas bizarres et on ne peut plus divertissants. Ce Bazar est riche en jouets d'enfants et nous ne connaissons rien qui puisse leur être comparé en fait de comique et d'originalité. Tous ces articles se vendent 1 piastre pièce. Ce n'est pas cher pour tout le plaisir qu'ils procurent.

— Mme Goilard, la modiste si populaire du No 66 de la rue Royale, annonce aujourd'hui dans l'Abeille, qu'elle vient de recevoir, par le "Strasburg," des confections drap et cachemire d'une élégance de coupe et d'une richesse remarquables. Elle dit aussi que, vu la rareté de l'argent et le temps un peu avancé de la saison de ces articles, elle les vendra au-dessous des prix coûtants. C'est une excellente occasion qui est offerte aux dames et nous n'avançons rien de trop en disant qu'elles ne manqueront pas d'en profiter.

—Achetez vos candis, articles pour feux d'artifice et le nouveau candi de mais chez Miller & Dielmann, 50, 52 et 54 Peter street.

— Allez voir les grandes nouveautés chez Hartz & Levy, 118, Canal.

CINQ PIASTRES POUR UNE.— Maintenant que chacun doit s'occuper de jouets, une visite au "Grand Dollar Store" de Levy, ne manquera pas d'être intéressante. L'étalage de nouveautés pour les étrennes est réellement merveilleux et nous n'exagérons pas en disant: "cinq piastres pour une". Quel avantage pour les petites bourses, pour quiconque a une douzaine de cadeaux ou plus à acheter pour Noël ou le Jour de l'An, de savoir qu'on peut avoir pour une piastre tout ce qu'il y a de mieux à offrir! Rappelez-vous Levy, rue du Canal No 131.

DUCHESSE MAGENTA. — Tel est est le nom de l'élégante chaussure qu'une des meilleures fabriques de Philadelphie vient de faire confectionner expressément pour le magasin Ste-Anne, encoignure Royale et St-Anne. Fabriqués avec les meilleurs matériaux, d'une coupe fine et élégante, ces jolis souliers sont reconnus comme le Nec plus ultra de l'élégance et du bon goût. Dans une autre colonne est inséré en annonce l'arrivage du stock choisi pour les fêtes; aussi engageons-nous le public à visiter cet établissement, le beau, le solide et le bon marché se trouvant toujours réunis au VIEUX DRAPEAU.

LINGERIE FINE, VETEMENTS D'ENFANTS. —Faisons bonne mine à l'année nouvelle qui s'approche et pour cela, messieurs, allez renouveler votre garde-robe de linge de corps à l'élégant magasin de B. T. Walshe, rue du Canal No 110. Vous y trouverez à des prix très bas d'excellentes chemises et autres articles de lingerie et de quoi habiller tout "flambant neuf" vos jeunes enfants et vos jeunes garçons. Voyez l'annonce pour les prix.

PAPIERS PEINTS, MIROIRS, ETC. — M. C. Dawson ayant acheté à très bas prix, à l'encan du shérif, tout le stock du magasin de MM. Dawson & Gusto, coin Chartres et Toulouse, vendra à un bon marché extraordinaire, les papiers peints, miroirs, gravures, cadres, stores, etc., etc., dont se compose cet assortiment. Voir aux annonces.

—Un chapeau crasseux indique ou une avarice sordide ou une misère extrême. Si vous ne voulez pas être accusé de l'un ou de l'autre de ces défauts, allez au Robert E. Lee acheter un chapeau neuf, car il vaut mieux faire envie que pitié.

VINS—LIQUEURS ET ARTICLES ALIMENTAIRES.—L'attention des consommateurs est appelée sur l'annonce de MM. Lanata & Gelpi, rue Jefferson, Nos 9 et 11, entre les rues Chartres et Vieille-Levée, qui ont reçu et qui ont à vendre de grandes consignations de vins, de liqueurs et d'articles alimentaires.

SAZERAC EXCHANGE.—Les consommateurs apprendront avec plaisir que M. Jacob Schewenck a transféré son salon de liqueurs au No. 562 de la rue des Magasins, devant le Marché, et qu'ils y trouveront, tous les matins, un lunch excellent, de 6 à 9 heures. La réputation de M. Jacob Schewenck est depuis longtemps établie et nous ne dirons rien de nouveau en mentionnant ici le fait qu'il a été employé pendant nombre d'années au café Sazerac, rue Royale.

PRÉSENTS A BON MARCHÉ.—Nos lecteurs trouveront plus loin une annonce de M. Leighton, au coin des rues St. Charles et Canal, qui offre à bon marché quantité d'articles de lingerie excellents pour cadeaux. Nous les recommandons aux acheteurs.

—Cadeaux de Noël et du Jour de l'An, chez Hartz & Levy, 118, Canal.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

La Ville.

Aux chaleurs humides et malsaines que nous avons eues pendant cinq ou six semaines, a succédé, depuis deux ou trois jours, un temps plus sec et plus froid. La journée d'hier était splendide et le soleil radieux donnait aux physionomies un aspect plus encourageant. On aime toujours à se raccrocher à toutes les branches de cet arbre vert qu'on appelle l'espérance, et, en voyant les arbres de nos places publiques couverts de bourgeons verdoyants en plein mois de décembre, chacun se disait: "pourquoi la Providence qui a permis ce second printemps n'accorderait-elle pas à la Louisiane qui paraît marcher si rapidement vers son déclin, la faveur de reprendre à la vie et de fleurir, elle aussi, la preuve que sa sève n'est pas encore morte, quelque rudes qu'aient été les coups que lui a portés la cognée de la reconstruction.

Ce qui contribuait aussi, avec le soleil, à ramener un peu de sérénité sur les visages, c'est la nouvelle qu'à partir de lundi les banques allaient recommencer à payer en greenbacks les chèques tirés sur elles pour des sommes ne dépassant pas $500. Cette mesure facilitera les transactions de fin d'année et les ventes du commerce de détail.

La rue du Canal, le boulevard de la Nouvelle-Orléans, présentait hier une animation extraordinaire. La foule se pressait devant les montres et les étalages des magasins qui ont dû recevoir de nombreuses visites. Nous ne prétendons pas que les achats aient monté à des sommes considérables, mais, néanmoins, nous avons remarqué un mouvement plus caractérisé que dans les journées précédentes, et c'est un symptôme encourageant pour nos commerçants qui feront, nous l'espérons, une fin d'année meilleure qu'ils ne le pensaient, surtout si le temps continue à se montrer propice.

Des émigrants peu désirés.

Une dépêche nous annonçait récemment que les mesures sévères prises à New-York contre les détrousseurs de tout genre qui, sous prétexte de jeux ou de loteries, exercent l'art d'alléger les poches des dupes assez naïves pour se laisser attirer dans leurs repaires, avaient déterminé cette tribu de chevaliers d'industrie à émigrer vers l'Ouest et le Sud. La Nouvelle-Orléans, sous le régime de la police métropolitaine, a eu le malheur d'acquérir la réputation d'être l'Eldorado de tous ceux qui pratiquent le détroussement avec ou sans effraction. Il est donc à supposer qu'un grand nombre des teneurs de tripot et des raccoleurs de pigeons qui exploitaient New-York, ont dû se diriger vers la métropole du Sud, où ils s'attendaient à trouver une hospitalité plus libérale.

L'approche de cette bande d'émigrants peu désirés a stimulé le zèle de nos autorités qui se sont décidées à faire une guerre active à des industries qui avaient pu, jusqu'ici s'exercer librement grâce à une tolérance inexpliquée mais trop facilement explicable, au grand scandale des honnêtes gens et au détriment des voyageurs qui visitaient notre ville. C'était une honte pour la Nouvelle-Orléans que des étrangers pussent être ouvertement et en plein jour abordés par des raccoleurs et entraînés dans de véritables cavernes de voleurs où ils étaient dévalisés de gré ou de force, sous une forme ou sous une autre, endormis par des narcotiques, ou quelquefois maltraités et assassinés.

C'est un soulagement pour la conscience publique de voir le grand jury à l'œuvre pour poursuivre tous ces coquins, et nous espérons que les subtilités de leurs avocats ne parviendront pas à les faire échapper au châtiment qu'ils ont mérité. Mais en attendant le résultat des poursuites, nous demandons pourquoi la police ne ferme pas les tripots connus et pourquoi elle ne supprime pas tous les jeux soi-disant de hasard établis sur la levée ou ailleurs.

La levée et les affaires.

Nous avons rarement vu plus d'animation, plus de bruit, et plus de mouvement sur la levée qu'en ce moment. C'est un perpétuel va-et-vient de voitures, de charrettes, de camions, de drays, de floats pesamment chargés, qui se croisent dans tous les sens, se suivent à la file, montent et descendent, les uns au pas, les autres au grand trot.

Ce spectacle auquel on peut assister tous les jours rappelle l'époque heureuse où la Louisiane, maîtresse d'elle-même, disposant à son gré de ses destinées, jouissait dans une paix profonde d'une prospérité sans égale. Malheureusement la vie, à cette heure, n'est qu'à la surface, car si le coton et le sucre encombrent nos quais et nos hangars, c'est que les planteurs, obligés de vendre à tout prix, se hâtent d'expédier leurs produits sur notre marché.

Nous aurions tort néanmoins de n'envisager que le revers de la médaille. Il y a évidemment dans le mouvement inaccoutumé que nous venons de signaler un symptôme de renaissance qui semble promettre un avenir meilleur. Agriculteurs, commerçants, industriels et artisans veulent s'affranchir de la torpeur mortelle qui a trop longtemps paralysé leur énergie, et ils sont résolus à faire un suprême effort pour sortir de l'impasse où une exécrable politique jointe à la désorganisation du travail les a acculés depuis la fin de la guerre. Dieu veuille que leur volonté et leur constance soient enfin couronnées de succès!

Invasion projetée de Journalistes.

Le Sun de Columbus, Georgie, propose à la presse associée de cet Etat de venir en corps assister à la célébration du mardi-gras à la Nouvelle-Orléans. "Une bonne idée, s'écrie le Montgomery News, et il ajoute "pourquoi la presse de l'Alabama n'en ferait-elle pas autant?"

Venez tous, chers confrères, la Nouvelle-Orléans est assez grande pour recevoir tous les journalistes de l'Union.

La Poste.

On fait en ce moment des réparations à l'ancien bureau de Poste, qui a été abandonné il y a trois semaines, pour le nouveau local qui se trouve à côté. On nous dit que l'intention de M. Ringgold est de réunir ces deux bureaux en un seul. L'idée est bonne et ne manquera pas d'être approuvée par tous les négociants.

M. Ringgold a reçu aussi des instructions du premier assistant du maître de Poste général, relativement au prix de la location des boîtes fermées, et vitrées pour les lettres.

Ces prix varieront de $6, de $8, à $12.

Saisie de la Douane.

Avant-hier, un inspecteur de la Douane, s'étant rendu à bord du navire Saxonia, arrivant de la Havane, a visité les malles de quelques passagers et a confisqué 2100 cigares, un accordéon et 19 bouteilles de liqueur qui ont été apportés à la Nouvelle-Orléans sans payer de droit.

Panem et Circenses.

La jubilation sera bientôt grande dans tous les quartiers de la ville où se démène la folâtre enfance. La ménagerie et le cirque Great Eastern qui ont donné, il y a un an, de si belles représentations sur la Place Congo, planteront leurs tentes sur la même place, vendredi, 9 janvier, et y resteront trois jours. A bientôt le programme.

Tir au pigeons.

Il y aura aujourd'hui aux Fair Grounds un spectacle plein d'intérêt. Il ne s'agit de rien moins que d'un tir aux pigeons, où nos amateurs les plus renommés lutteront d'adresse. On y verra le célèbre capitaine Bogardus, qui a remporté tous les prix aux Etats-Unis et qui est surnommé à juste titre le "Champion de l'Amérique". Ce dernier s'était engagé dimanche dernier à tuer au vol vingt-cinq pigeons en 4 minutes, et les tireurs présents ont unanimement déclaré qu'il aurait accompli cet exploit si les trappes des cages avaient fonctionné de manière à livrer régulièrement passage aux volatiles. En revanche, le capitaine a tué et ramassé, avant-hier, vendredi, en 17½ minutes, cent onze pigeons! Qu'on juge par là de son adresse.

Aujourd'hui, M. A. B. Charbonnet, dont le coup-d'œil est si sûr, se propose de tuer 25 pigeons en quatre minutes. Il chargera ses propres armes. Le capitaine Bogardus, M. Chorbonnet et M. Lebreton, qui s'est distingué dans des luttes précédentes, tireront ensuite, à tour de rôle, sur 25 couples de pigeons, au moment où ils s'envoleront à 25 yardes de distance, selon les réglements du sport. Le prix sera adjugé à celui qui abattra le plus d'oiseaux. La journée se terminera par un concours entre les autres tireurs présents.

On voit que le spectacle sera attrayant. Le premier coup de fusil sera tiré à midi.

Un Meurtre à Jefferson.

Vers onze heures et demie, avant hier soir, une querelle s'est engagée, dans la petite grocerie, située sur l'habitation Sparenburg, dans la paroisse Jefferson, à cinq milles plus haut que Carrollton, entre deux hommes nommés Robert Barnes et Michael Mulvin. Le premier a saisi un fusil de chasse chargé à plomb, qui se trouvait dans un coin et a fait feu sur son adversaire, le tuant presque instantanément.

Le meurtrier a été arrêté par le sergent Chaumette de la police métropolitaine et enfermé à la station de police du septième precinct. Quatre hommes qui ont assisté à la scène, nommés N. B. Moran, James Kernan, Thos. Kernan et William Hardin, ont été arrêtés également comme témoins.

Robert Barnes était employé comme inspecteur de travaux de dessèchement sur l'habitation Sparenburg. Il avait sous ses ordres une dizaine d'Irlandais. C'est en payant ses hommes, vendredi soir, dans la grocerie de M. Isidore Roberts, que Michael Mulvin lui a fait une observation assez grossière au sujet du montant qu'il lui devait.

L'altercation a commencé ainsi et s'est terminée par la mort de Michael Mulvin.

Cour Criminelle.

L'affaire de Norman Whitney, accusé d'avoir mis le feu à son magasin, a été continuée pendant toute la journée d'hier.

Trois témoins seulement ont été entendus, et il est probable que le procès traînera en longueur jusqu'à la fin de la semaine prochaine.

Hier, M. H. Luzenberg, employé comme avocat de la défense dans le procès institué contre Charles Miller, accusé d'avoir soustrait au "Banko", dans une des cavernes de la rue St-Charles, une somme assez ronde à M. Albert Garnier, a déclaré que le grand jury de la paroisse d'Orléans était illégal, parce que l'un des membres, M. George W. Blake, avait été choisi par le shérif en violation de la loi.

Le pseudo-avocat général, a demandé, aussitôt, que la motion de M. Luzenberg fût rejetée, attendu que le grand jury était tout aussi légalement constitué qu'il pût l'être. Le juge Abell a décidé en faveur du pseudo-avocat général, et M. Luzenberg a déclaré qu'il ferait appel.

Vols.

Vendredi soir, des voleurs ont pénétré dans la maison habitée par M. L. Monnier, sise rue Bourgogne, entre les rues Villeré et Delaronde, et ont enlevé une somme de $80 en or et en argent.

On dit que la police est sur les traces des malfaiteurs; mais, jusqu'à présent, on n'a pas fait d'arrestations.

Vers six heures, hier matin, un métropolitain a surpris un personnage répondant au nom de Richard Bannon, qui portait sur son épaule un sac de café de cinquante livres, marqué W. Thomas. Richard Bannon n'ayant pu répondre aux questions qui lui ont été posées, a été conduit au poste.

James McDonnell, John Lyons et John Collins, accusés d'avoir assailli un certain Peter Compeson, il y a deux ou trois soirs, et de lui avoir volé sa montre, ont été arrêtés et logés à la station de police de la place Jackson.

Infanticide.

On se souvient que mardi dernier on avait trouvé, dans la fosse d'aisance de la maison sise au No 521 de la rue Camp, près du marché des Magasins, le corps d'un enfant blanc en bas âge, qui paraissait n'avoir été déposé là que depuis quelques heures.

La police n'a cessé de faire des recherches depuis; et, hier, le sergent Vankirk a arrêté une jeune fille de dix-huit ans, répondant au nom de Cecilia Mason, l'accusant d'infanticide.

La malheureuse fille a avoué son crime.

Incendies.

Vers trois heures, hier matin, le feu s'est déclaré dans la maison en bois, à un étage, sise rue du Camp, entre Jéna et Cadix, habitée par M. Goit et par M. H. James.

Les meubles de M. Goit ont été considérablement endommagés, mais ils sont assurés à la compagnie de l'Union pour $1000. Les pertes de M. James sont également couvertes par une assurance.

Les flammes ont gagné les trois maisons voisines, habitées par J. B. Shehan, J. Purcell et par Mme Mary Gregory. Les meubles des deux premiers ont été presqu'entièrement détruits et ne sont pas assurés. Les pertes de Mme Gregory sont couvertes par une assurance de $1200 à la compagnie Merchants and Traders.

Les quatre maisons incendiées appartiennent à M. Godchaux et sont assurées à l'Association d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

On ignore l'origine de l'incendie.

Les pompiers ont travaillé avec beaucoup d'énergie, mais leurs efforts ont été rendus inutiles par le manque d'eau.

Avant-hier soir, vers dix heures, le feu a été découvert sur le balcon du café, connu sous le nom de "Quitman Exchange" et situé à l'angle des rues Ursulines et Front, tenu par B. Antoine. On est parvenu à éteindre ce commencement d'incendie sans grande difficulté, et on s'est aperçu alors qu'il avait été causé par des charbons ardents qui avaient été jetés négligemment dans une caisse vide avec la cendre. Les dégâts sont insignifiants.

Vers une heure, hier après-midi, le feu s'est manifesté dans la maison en bois, à deux étages, sise au No 362 de la rue Baronne, appartenant à Francis Pinard et habitée par Mme Wattson. — Il a pris dans la chambre de bain, au milieu de quelques chiffons, qui y avaient été laissés. — Les dégâts sont évalués à $400, couverts par une assurance de $1500.

L'alarme a été donnée par la boîte portant le No 41.

A deux heures, hier après-midi, un des cierges qui brûlaient sur l'autel de la Vierge, à la Cathédrale, est tombé sur quelques ornements de papier et y a mis le feu.

Heureusement que quelques personnes se trouvaient dans l'église, de sorte que ce petit incendie n'a pas eu de suites sérieuses.

La statue de la Vierge a été légèrement endommagée.

A trois heures, le feu s'est déclaré encore dans une maison sise rue Lafayette, entre Front et Howard, appartenant à M. A. Donohue et habitée par M. G. Simmons.

Les dégâts, évalués à $100, sont plus que couverts par une assurance de $1000 à la Compagnie des Marchands, et par une autre assurance de $1000 à la Compagnie Franklin.

Le feu vient d'une cheminée en mauvais état.

A sept heures et demie, les cloches d'alarme ont appelé encore les pompiers au coin des rues Clouet et Remparts.

Mais, qui, ne s'agissait, cette fois, que d'un feu de prairie, dont la lueur avait effrayé un métropolitain, qui a cru que son quartier brûlait.

On nous dit que l'agent de police va être forcé de comparaître devant le Bureau central pour expliquer son erreur.

LA JOURNÉE DE MAC-MAHON.

Nous lisons dans le Gaulois le programme fort édifiant de la journée du maréchal-président, et nous nous donnons le plaisir de le reproduire en entier:

Debout dès cinq heures, il se fait la barbe lui-même; puis il s'habille de pied en cap, tantôt en tenue bourgeoise, tantôt —et le plus souvent—en tenue militaire. Pas plus que M. Thiers, le président n'a de goût pour la robe de chambre.

A cinq heures et demie, Pierre entre dans la chambre à coucher. Pierre est un vieux soldat d'Afrique qui, depuis plus de quinze ans, est attaché comme ordonnance au service du maréchal. Ce vieux brave ne céderait pas pour la plus ronde pension de retraite ce privilège qui consiste à préparer la tasse de café noir quotidienne, le chamboreau, comme il dit en souvenir de l'heureux temps où il était en Alger. Cela fait, Pierre selle avec amour la bête favorite de son maître, Olène, une jument trois quarts pur sang qui a vu Reichshoffen et que le maréchal monte presque tous les matins.

Le jour paraît à peine qu'on aperçoit sur une des routes de Versailles, allant au grand trot de son cheval, un cavalier à tête grise et à physionomie débonnaire. Un planton passe ou bien une estafette.... stop! Le cavalier fait le tour de l'homme et s'assure de sa bonne tenue. Puis il pousse soit jusqu'à Satory, soit jusqu'à Rocquencourt, pour assister au lever des soldats. A sept heures, il est de retour au palais de la présidence, où M. le vicomte d'Harcourt, son secrétaire, l'attend dans son cabinet. Les affaires expédiées, le maréchal donne quelques instants à sa famille, et, après ce délassement intime, commence le défilé des visiteurs officiels, qui cesse une demi-heure avant le déjeuner. Cette demi-heure, il la consacre à faire des armes. A l'issue du déjeuner—on ne peut plus sommaire—communication des rapports militaires de la 1ère division; nouvelle promenade à cheval et réception des ambassadeurs et des hauts fonctionnaires de l'Etat.

Jusqu'à ce moment, le maréchal appartient aux autres; à partir de ce moment, il s'appartient à lui-même. Si, par hasard, on a besoin de lui pour une affaire pressante, on n'a pas à courir bien loin, il est dans les environs à chasser le poil et la plume. La chasse, on le sait, est son péché mignon.

C'est le soir seulement, une demi-heure avant de se mettre à table, que le président de la République feuillette quelques journaux. Ce serait une erreur de croire que ceux qui l'intéressent le plus sont ceux qui brûlent de l'encens en son honneur. Il connaît la vieille maxime de Tacite: "Pessimum inimicorum genus laudantes", et il la pratique stoïquement. Comme tous les chefs d'Etat, le maréchal de Mac-Mahon a son journal favori. Mais je ne vous le nommerai pas, pour ne pas faire de jaloux.

Détail curieux: le maréchal n'a qu'un seul livre sur sa table de travail, celui du général Trochu, d'un bout à l'autre annoté de sa main.

BANDE DE BAMBINS VOLEURS.—On lit dans le Figaro:

Nous avons de nouveaux détails sur l'affaire de la bande Nana, dont nous parlions, il y a quelques jours.

La semaine dernière, seize voleurs seulement étaient arrêtés. A l'heure qu'il est vingt-quatre sont en prison, et l'on espère arrêter demain le vingt-cinquième. C'est grâce aux révélations de Nana et de Lagoupe que les arrestations ont été aussi nombreuses. Nous avons vu hier ces deux chefs de bande: Nana est un petit bonhomme de onze ans, dont la figure, vraiment charmante, est loin d'annoncer les instincts qui l'ont conduit en prison. Quant à Lagoupe, il est hideux: il a l'air d'un Dumollard de quatorze ans.

Nana et ses complices auront à répondre de plus de DEUX CENTS vols qualifiés, dont deux avec effraction et trois avec escalade. On pense que cette affaire passera aux assises. En attendant, ceux de ces voleurs qui n'ont pas seize ans sont à la Roquette, ceux qui ont plus de seize ans sont à Mazas.

Parmi les nouveaux arrêtés, citons le Gniaf, Bras-de-fer et Dix.

Le Gniaf, un des aînés de la bande, —il a vingt et un ans,—interrogé par M. Pauffin sur sa profession, a répondu carrément:

— Voleur.

Nous doutons que cette franchise lui vaille la sympathie des juges.

— Nous trouvons une assez curieuse anecdote judiciaire dans la Gazette (officielle) de la province de Térek. Trois montagnards d'un village indigène du district de Vadikavkas étaient accusés d'avoir volé un bœuf. L'absence complète de preuves les fit acquitter par le juge de paix du canton.

Cependant le chef du village, proche parent du montagnard auquel appartenait le bœuf, se mit en tête de convaincre les coupables. Il mit dans un sac de peau douze souris et un chat, et, rassemblant tous les habitants du village, leur fit jurer sur ce sac qu'ils n'étaient point complices du vol. La formule du serment disait: "Si je mens, que le sort de ce sac soit le retour de mes parents défunts." Les innocents jurèrent sans difficulté, mais les voleurs refusèrent de prêter le serment exigé et avouèrent publiquement leur vol, en s'engageant à acquitter le prix du bœuf volé.

MONSIEUR ALPHONSE,

PAR ALEXANDRE DUMAS FILS.

Le premier soir, au sortir de la représentation, il n'y avait qu'un cri dans toutes les bouches: Enfin, voilà donc notre Dumas d'autrefois, le vrai Dumas, celui du Demi-Monde et des Idées de madame Aubray! Nous l'avons retrouvé! nous l'avons reconnu! Quelle joie et quel triomphe!

Dumas devait bien rire dans sa barbe, car il a cru, pour se servir d'une expression familière et pittoresque, nous avoir mis dedans. C'est qu'en effet le Dumas de Monsieur Alphonse est le Dumas de la Femme de Claude. Les idées sont les mêmes, les visées sont pareilles, la façon d'entendre le théâtre absolument semblable; seulement.... Ah! il y a un seulement.

Oui, il y a un seulement. Dumas affecte de n'y attacher aucune importance, à ce seulement-là. Mais qu'il le sache bien: en art, ce seulement est tout. Il s'est dit: Ah! les Parisiens ne veulent pas admettre mes théories! ah! ils les repoussent sous prétexte que ce n'est pas de l'art dramatique. Eh bien! attendez un peu. Je m'en vais les leur faire avaler, moi, douces comme miel, et ils ne diront rien, et ils se pâmeront de tendresse et de reconnaissance. Je leur prouverai que je suis mon métier, et que, quand je veux, je fais, moi aussi du théâtre.

Les théories chères à Dumas, nous allons les retrouver dans sa pièce nouvelle, mais vivantes, mais passionnées; sous la forme dramatique, en un mot. Aux moralistes de les discuter, c'est affaire à eux. L'œuvre est belle; elle fait tour à tour éclater le rire ou couler les larmes; voilà, nous, tout ce qui nous occupe.

L'exposition est un chef-d'œuvre de rapidité et de précision.

Au lever du rideau, deux personnages sont en présence: un homme et une femme. On apprend par un dialogue d'une netteté et d'une précision singulière, où demandes et réponses s'échangent, vives et pressées comme des balles de fusil en un feu de peloton, que l'homme et la femme ont été amants, que de leur liaison passagère est né un enfant qui a été élevé en secret chez des paysans; que cet enfant n'a été reconnu ni de l'un ni de l'autre; que la mère a trouvé depuis un honnête homme, qui l'a épousée quoique pauvre, par amour, et qu'elle l'adore, et qu'elle méprise son ancien amant d'un jour; que le père est un sans-cœur, à qui cette petite fille a toujours été à charge, et qui au moment de se marier lui-même, il voudrait s'en débarrasser, en la confiant à la mère, qui n'a point d'enfant de son mari, et qui aime à la folie ce premier né de ses entrailles.

Elle résiste: introduire ainsi, par une supercherie; un enfant naturel sous le toit conjugal; tromper ce mari si bon, si confiant!

L'amant a prévu cette résistance. Il connaît le mari, dont son père a été l'ami intime. C'est au mari qu'il s'adressera pour obtenir de lui que l'enfant soit admis dans la maison. La seconde scène n'est pas moins pleine et moins curieuse que la précédente. Ce mari (M. de Montaiglin) est un officier de marine, déjà d'un certain âge, et qui a le droit de traiter un peu le fils de son ami en petit garçon. Il ne lui mâche pas ses vérités; et nous apprenons que ce joli monsieur, M. Alphonse, mince employé à 1,500 fr., n'a point en lui l'énergie nécessaire pour se tirer de sa position modeste, qu'il a épousé sur son visage pour se faire aimer d'une cuisinière, devenue riche par la mort de son maître, qui l'a épousée in extremis.

— Enfin, tu es père, tu aimes ta fille, lui dit-il: tu veux mieux que je le croyais. Ma femme se chargera de ton enfant, qui lui tiendra compagnie pendant mon absence.

Et l'enfant arrive. Oh! l'enfant! c'est le côté inquiétant de cette pièce si bien faite, où tout est pris sur le vif de la nature. Elle n'a que onze ans; elle connaît sa mère, qui l'est venue voir souvent chez ses parents adoptifs, et cependant il faut (cette dissimulation lui a été commandée), que devant le monde elle la traite en étrangère, et paraisse ne rien savoir du mystère qu'elle a deviné.

Il y a là une difficulté presque insurmontable, dont Dumas lui-même n'est pas toujours sorti vainqueur. Quelques parties de ce rôle sont délicieuses; il est attendri quand cette orpheline se jette dans les bras de sa mère, et lui demande des baisers dont elle a soif. D'autres fois, on voit trop que c'est l'auteur qui parle par sa bouche. Quand elle s'écrie: "Je vais donc enfin avoir une enfance!"— Quand elle explique, avec une subtilité de moraliste, qu'elle ne comprend pas bien le mystère de sa situation, mais qu'elle sent qu'il y a un mystère et qu'il y va de son bonheur à ne pas lever ce voile, tous ces raffinements sont moins d'un enfant, même précoce, que d'un homme qui a profondément étudié le cœur humain. Quelques-unes de ces phrases ont déjà disparu; c'est l'ensemble du rôle qui m'inspire quelques doutes.

Jusque-là, tout va au mieux, quand nous voyons paraître Mme Guichard. Mme Guichard est la cuisinière que vous savez, la maîtresse de M. Alphonse et sa fiancée. Or ce rôle est une trouvaille de génie, et c'est peut-être ce qu'il y a de plus original dans la pièce. Il est d'un bout à l'autre d'un comique irrésistible, et c'est lui pourtant qui, poussant tous les ressorts de l'action, détermine les situations les plus pathétiques du drame.

Mme Guichard est une bonne femme, comme on en peint souvent les dames de la halle, haute en couleur, forte en verbe, mettant dans les liaisons les s à la place des t, mais le cœur sur la main, très capable d'apprécier un bon sentiment, et à qui il n'a manqué qu'un peu d'éducation pour en faire une honnête et digne mère de famille. Elle aime son Alphonse, mais d'un amour instinctif et bestial; et elle en est horriblement jalouse. Elle l'a épié, elle l'a suivi, elle l'a vu qui amenait un enfant chez les Montaiglin; elle tombe dans la maison comme la foudre: Mme de Montaiglin est la première personne qu'elle rencontre, et à bout portant:

— Où est l'enfant? lui dit-elle.

Et les questions se pressent sur ses lèvres. A qui est-il? et les pourquoi et les comment. Vous pensez si Mme de Montaiglin est étonnée, inquiète, à cette tuile nouvelle qui tombe sur son bonheur. Elle répond à peine, et s'en va chercher ledit Alphonse, qui donnera sans doute à Mme Guichard toutes les explications qu'elle désire.

La scène est charmante. L'embarras d'Alphonse, qui entasse mensonges sur mensonges, la jalousie furieuse de Mme Guichard, ses airs d'autorité qui se fondent par intervalle en expressions de grossière tendresse, forment un tableau d'un naturel achevé. Alphonse finit par convenir que l'enfant est de lui.

—Pourquoi donc n'as-tu pas épousé la mère? s'écrie madame Guichard. Elle était donc pauvre?

Il ajoute que la mère est morte, et la bonne femme, ramenée à des sentiments plus humains, déclare que puisqu'il en est ainsi, elle consent à se charger de la petite fille, et à la regarder comme sienne.

— Tu vas la redemander à Mme Montaiglin lui dit-elle.

Le fait est que cette proposition est très sensée, et qu'elle ne souffre guère d'objection. Voyez pourtant quel coup de théâtre! Comme l'action est nouée dès ce premier acte, qui contient tant de choses! Comme on entrevoit, dans un lointain brumeux qui s'est tout à coup rapproché, toutes sortes de péripéties terribles! Et cela, sans qu'il y ait un mot qui sente la déclamation ni la thèse, sans que l'auteur ait fait une seule fois violence à la réalité, sans qu'il ait eu recours à aucune convention; par le jeu seul des sentiments naturels mis en mouvement.

M. de Montaiglin, quand Alphonse lui expose la demande de sa future femme, la trouve, comme elle est en effet, toute simple. Le père réclame sa fille, il la confie à celle qui doit porter son nom et tenir son ménage, quoi de plus rationel? Et c'est sur ce ton qu'il en parle à Mme de Montaiglin.

Et elle.... Ah! c'est ici qu'est la scène capitale de l'ouvrage, celle qui le premier soir nous a fait fondre en larmes, et que je vous défie bien d'entendre sans pleurer vous-même. Elle voudrait bien refuser cette enfant, qu'on lui réclame, et qui est la sienne. Elle commence par donner les raisons que lui fournissent les circonstances; la petite fille sera mieux élevée chez elle; elle sera plus aimée, elle est si gentille qu'on s'y est attachée....

Elle s'échauffe peu à peu et s'exalte, et son amour de mère l'emportant sans qu'elle y prenne garde, elle fait un tableau navrant du malheur de cette orpheline, livrée à un misérable sans-cœur et à une mégère sans éducation, qui n'aura jamais connu les joies du foyer, ni les baisers maternels; et tandis qu'elle parle avec l'accent de la colère et du désespoir, son mari stupéfait d'abord, puis épouvanté, la regarde d'un œil scrutateur, n'osant pas comprendre et sentant à chaque mot la vérité s'enfoncer dans son cœur comme une lame de poignard; il lui saisit le bras, elle tressaille, elle voit qu'il a tout deviné, et, folle de terreur, éperdue, tombe à genoux.

Voilà encore une de ces scènes d'aveu qui sont aujourd'hui si fort à la mode. Mais que celle-là est naturelle! la confession cette fois est involontaire; elle s'échappe inconsciemment d'une âme ouverte par le malheur d'une situation impossible; il n'y a pas dans la salle une mère qui ne se dise: J'aurais parlé, je me serais trahie comme elle.

Et le mari, que va-t-il faire?

Le mari de Dumas regarde sa femme qui se traîne à ses genoux et attend son arrêt, et d'un ton grave et pénétré:

— Créature de Dieu, qui as failli et qui te repens, relève-toi, je te pardonne.

Je ne cite pas les paroles expresses que je n'ai pas sous les yeux, mais c'est bien le sens de la phrase et de la scène.

C'est que pour Dumas, dans ses théories nouvelles sur le mariage et l'amour, le mari n'est plus simplement un homme qui aime sa femme; c'est le grand prêtre, l'hiérophante de l'amour, qui en célèbre les saints mystères avec elle; il plane au-dessus d'elle, il est son guide, sa lumière, son dieu. Un dieu n'a point de faiblesse vulgaire; qu'il pardonne ou qu'il tue, ce n'est point par sentiment qu'il se détermine. Il juge, comme le Très Haut, que cela est bon, [illegible] et il est content de son œuvre.

Ces idées singulières, d'un mysticisme bizarre, doivent avoir dans les études ou dans les observations de Dumas des racines que je ne connais point. Il faut bien les lui passer, puisque aussi bien, nous ne gagnerons jamais rien sur lui à cet endroit. Son siège est fait. Mais enfin, nous, bonnes gens, nous n'en tiendrons pas moins que les maris de ce genre, qui officient pontificalement sur l'autel conjugal, les maris mystagogues, dont l'âme est de barrasse du limon terrestre des passions, qui habitent des régions éthérées et laissent de là tomber sur leurs femmes un regard de protection complaisante, allons! allons! ces maris-là sont fort rares dans le monde, et s'il en est vraiment un bonheur notre pauvre terre; car ces pères d'apprentis, ces êtres impassibles, seraient probablement assez ridicules...

Montaiglin n'est ni l'un ni l'autre. C'est qu'à côté de lui on pleure; c'est que la situation imaginée par Dumas est très puissante, et que l'on suppose dans l'âme de ce mari, dont la sérénité est si majestueuse, le grondement d'un orage intérieur qu'il dissimule. C'est qu'enfin, sur le moment, on ne songe point à toutes ces réflexions. On s'essuie les yeux, enchanté que cette malheureuse femme, qui a déjà tant souffert d'une faute dont elle était si peu coupable, retrouve du même coup et son enfant et l'amour de son mari.

Le parti de M. de Montaiglin est pris. L'acte de naissance de la petite fille porte qu'elle est née de père et mère inconnus. Son droit est donc de la reconnaître. Il fait venir un notaire, lui explique ses intentions, et s'installant à une table, le prie de dresser l'acte, en laissant en blanc le nom des parties contractantes.

Tandis que le notaire vaque à sa besogne, il prend Alphonse à part et lui demande une dernière fois s'il veut reconnaître son enfant. A cette proposition Alphonse se replie, alléguant qu'il faut consulter sa femme, que ce sera embarrasser pour l'avenir, etc.

—Très bien! monsieur le notaire, veuillez lire.

Le notaire arrivé à l'endroit où il faut nommer le père s'arrête:

—Mettez Pierre-Achille de Montaiglin, dit le commandant.

Vous voyez le mouvement dont Alphonse. L'acte s'achève ainsi, aggravant à chaque article l'humiliation et la torture du père sans cœur, jusqu'à ce que l'on en vienne à la formalité de la signature.

Il faut deux témoins, le premier sera Rémy, un vieux matelot au service du commandant, dont la pantomime expressive a égayé toute la salle; le second, ce sera Alphonse.

—Allons, signe, lui dit le commandant.

—Moi?

—Signe!

Tout cela est bien simple, n'est-ce pas? et pris dans la réalité même de la vie. Mais quel effet puissant! Le père signant comme témoin à l'acte qui donne sa fille à un autre père que lui; et quel coup de théâtre quand M. de Montaiglin s'avançant vers sa femme, lui dit avec courtoisie:

—Vous m'avez aidé à faire mon devoir, je vous remercie. Ma fille désormais sera la vôtre.

La pièce pourrait finir ici. Mais Dumas a voulu montrer que notre Code qui ne s'occupe point de savoir à qui les enfants naturels appartiennent, permet à tout le monde de s'en emparer, et il faut lui savoir gré de cette démonstration, qui était déjà dans le Fils naturel, car il l'a faite sous la forme dramatique, dans une scène qui est d'un comique merveilleux.

Mme Guichard, qui est une femme de premier mouvement, a eu l'idée de faire une surprise à son Alphonse. Il a une fille, s'est-elle dit, eh bien! je vais la reconnaître, et la lui apporter en cadeau de noces. Elle a donc, elle aussi, fait dresser un acte, et elle arrive, son papier en poche, chez M. de Montaiglin, réclamer sa fille.

—Pardon! la mienne, dit M. de Montaiglin.

Et il explique ce qui s'est passé. Non, il faut voir la figure ahurie de Mme Guichard et l'air effaré dont elle s'écrie:

—Quelle histoire!

La salle a éclaté d'un rire homérique. Tout le dialogue qui suit est d'une gaieté étourdissante. Mme Guichard remarque que légalement elle a fait cette petite fille avec le commandant.

—C'est dommage tout de même que ce ne soit pas vrai, lui dit-elle, vous m'auriez été. Vous êtes un brave homme.

Tout le monde pouffait! Et des mots! et des mots! mais pas de mots tirés de loin, non, pas de mots rapportés; non, des mots francs, qui jaillissent de la situation et du caractère même du personnage.

Il faut pourtant bien, pour renvoyer le spectateur satisfait, se débarrasser de M. Alphonse, qui a joué tout le temps un si piteux et si vilain personnage. Dumas n'y est arrivé qu'à travers une scène qui a été pénible, et sur laquelle je n'insiste pas. Car il est probable qu'elle est déjà raccourcie. J'avoue que je la supprimerais.

De quoi s'agit-il? d'apprendre à Mme Guichard que c'est Mme de Montaiglin qui est la mère de l'enfant. Un mot y suffisait, et un mot qui soulagerait toutes les poitrines, oppressées de voir une petite fille de douze ans, si longtemps, si parfaitement dissimulée. Elle n'aurait qu'à se jeter étourdiment dans les bras de Mme de Montaiglin en s'écriant:

—Ma mère, je puis donc t'appeler ma mère devant tout le monde!

C'en serait assez pour le spectateur, pour Mme Guichard qui pourrait de-là sa, comme elle le fait, mettre M. Alphonse à la porte, en lui lançant ce mot terrible, qui a soulevé quelques rumeurs dans la salle, mais qu'il faut conserver, car il est typique.

—Va t'en! tu peux garder tout ce que je t'ai donné!

Monsieur Alphonse est très bien joué. L'étonnement, la joie et le triomphe de la soirée, c'est Alphonsine, dans le rôle de Mme Guichard. Elle y a déployé une bonhomie, une finesse, un tact incomparable.

Il n'y a guère que deux ou trois intonations douteuses qui ont décelé l'Alphonsine des cascades d'autrefois. La voilà d'un seul coup passée comédienne excellente. Ce que c'est pourtant que de trouver un rôle! Il n'y a que cela qui fait les artistes. Alphonsine l'attendait depuis vingt ans.

Frédéric Achard était chargé du personnage antipathique de M. Alphonse. Il l'a tenu avec une rare convenance. Ce jeune homme ira loin, et cette création lui fera plus d'honneur qu'un rôle qui eût été plus brillant et plus facile. Pujol est très digne et suffisamment onctueux sous l'uniforme du commandant.

Le rôle de la femme avait été écrit pour Mme Desclée. Il est échu à Mlle Pierson. Elle n'a pas eu ces soubresauts nerveux de tendresse ou d'indignation dont l'effet est si puissant chez sa camarade, mais elle a joué avec un grand charme et une grâce vraie tout ce long rôle si douloureux et si tendre. Elle a, dans ce grand succès, remporté un succès personnel qui lui comptera. Une jeune élève du Conservatoire, Mlle Alice Lodye, a dit avec bien du talent les scènes où paraît l'enfant préféré d'Alexandre Dumas.

Voici donc enfin une pièce qui réussit, sans déploiement de décors ni de costumes, sans coûter quatre-vingt mille francs de mise en scène aux directeurs, sans ces lâches continuées pendant dix jours, sans réclames ni annonces, par son seul mérite, parce qu'il s'y trouve de l'observation, du sentiment et du style! Vraiment, cette grande victoire, si simplement remportée, nous a rafraîchi!

FRANCISQUE SARCEY.

— Merveilles, nouveautés et curiosités, peuvent être achetées chez Hartz & Levy, 118, Canal.

UN ESCROC DU GRAND MONDE.—On lit dans le Figaro:

"La police vient de mettre la main sur un individu nommé Félix Mistard, qui mérite, comme vous allez le voir, une place au premier rang des escrocs du high-life.

C'est en effet sous le nom de comte de Saint-Florent d'Harse que Mistard a été arrêté, 4 bis, rue des Moines, à Batignolles.

Mistard y demeurait depuis six mois, et dépensait beaucoup d'argent. Il disait qu'il venait d'hériter de grandes propriétés en Touraine, à lui léguées par un sien oncle, "le marquis de Rienvray."

Inutile de dire que le défunt marquis est aussi complètement inconnu que possible dans l'armorial français.

Grâce à cette fable, Mistard s'était fait ouvrir de nombreux crédits partout, et avait réussi à obtenir la main d'une jeune fille d'excellente famille, demeurant rue de Saint-Pétersbourg. Les bans allaient être affichés, car Mistard s'était fabriqué ou avait volé des papiers fort en règle au nom du comte de Saint-Florent d'Harse.

C'est un tailleur grincheux, M. Hucheler, qui a donné l'éveil à la police. Inquiet sur le paiement de sa facture, laquelle était très élevée, il a eu la curiosité d'aller en Touraine, et, à son retour, a fait son petit rapport.

Mistard a été cueilli samedi matin au saut du lit, comme il fumait, au coin de son feu, magnifique veston de chambre en soie brochée.

—Habillez-vous, et vivement! dirent les agents.

—A quoi bon? répondit avec découragement l'infortuné gentilhomme.

Et il se contenta de passer un paletot par dessus le magnifique veston. C'est dans cet équipage qu'il a été conduit à Mazas, où il a été écroué dans la cellule No 41.

Il résulte de l'enquête et de ses propres aveux, que son cas est beaucoup plus compliqué qu'il ne le semblait au premier abord.

Mistard, en effet, après avoir subi en 1863, devant la cour d'assises de Seine-et-Marne, une condamnation à trois ans de prison pour escroquerie, a fait partie de l'insurrection et a été aide de camp du fameux Jaclard. Il a été ensuite capitaine d'habillement à la 17e légion.

Il eut à cette époque à se plaindre de Félix Pyat, auquel il envoya des témoins, Jaclard et le membre de la Commune Mahon:

—Je ne me battrai, répondit noblement Pyat, que lorsque la Commune sera victorieuse. Tout mon sang lui appartient jusque-là!

Mistard passera devant la police correctionnelle d'abord, devant le conseil de guerre ensuite.

Détail curieux, il était né dans un milieu où l'on devait cependant lui apprendre à ne pas aimer les révolutionnaires; son père était cocher du roi Louis-Philippe. Mistard, une fois dans la voie des aveux, a même raconté une superbe réponse de l'auteur de ses jours.

Un jour que, après la chute de Louis-Philippe, Mistard père était à la tête des chevaux d'une superbe voiture, un général lui passait lui demande son chemin:

—Pardon, mon général, dit-il, tout à coup, il me semble que j'ai eu le plaisir de vous rencontrer quelque part?

—Bah!.... Où donc?

—Je m'en souviens.... C'est aux Tuileries, j'étais cocher du roi.

Le général se mit à rire, se déclara très flatté, et alla lui demander à Mistard père ce qu'il faisait actuellement;

—Ce que je fais?.... répondit-il d'un ton farouche.... Je conduis cette canaille de ministre de l'intérieur!"

— On a beaucoup ri jadis des sangsues mécaniques; elles sont distancées aujourd'hui.

Un certain individu du nom de Chopion vient de faire une demande de brevet d'invention pour une huître artificielle faite d'une certaine gelée, de lapioca, de sel et d'eau.

L'inventeur place ses huîtres dans des coquilles d'occasion soigneusement collées sur les bords.

Nous n'oserions pas affirmer que Brillat-Savarin s'y tromperait.

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE

Nouvelles Européennes.

ANGLETERRE.

Londres, 20—Des dépêches de Madrid disent que le bruit d'après lequel le gouvernement des Etats-Unis aurait décidé que le Virginius n'avait pas le droit de porter le pavillon américain donne lieu à de grandes réjouissances. Le Times, commentant le rapport, dit: Une pareille décision serait d'accord avec la vérité et la justice.

La nomination de Bartholdi, de la légation française de St-Pétersbourg, au poste de ministre à Washington, est confirmée.

Londres, 20—Arrivé à Liverpool, le steamer Fire Queen; au Hâvre, le navire Geneviève et la barque Prince Napoléon, de la Nlle Orléans.

Partis de Liverpool, les navires Armstrong et Mary Bangs, pour la Nouvelle-Orléans.

ESPAGNE.

Madrid, 20—On rapporte que le cabinet est décidé à demander le retour du Virginius et de ses prisonniers survivants. On dit que les républicains ont obtenu des succès devant Carthagène.

Le général Sickles est de nouveau résolu à donner sa démission.

CUBA.

Havane, 20—Des voleurs sont entrés ce matin dans les bureaux du Diario. Ils ont lié le gérant et son neveu, les ont bâillonnés et menacé de les tuer s'ils faisaient du bruit. Les bandits, après avoir fait main basse sur $28,000, ont décampé.

WASHINGTON.

Washington, 20.—Le comité des allocations restera ici pendant les vacances des fêtes pour la rédaction des bills. MM. Wilson, de l'Indiana, et White, de l'Alabama, vont à la Nouvelle-Orléans pour s'enquérir des affaires de la Cour Middle.

Le comité choisi, du Sénat, sur les routes de transport au littoral, partira pour le Sud lundi prochain. Il s'arrêtera deux jours à Atlanta. Ils ont promis de donner un jour à Mobile. Ils resteront au moins quatre jours à la Nouvelle-Orléans et, s'ils ont le temps, iront sur invitation à Galveston.

Washington, 20.—Chambre—M. Butler, du Massachusetts, dit: Avant de prendre en considération le bill des droits civils, je désire présenter la résolution que j'ai envoyée au secrétaire et faire quelques remarques.

Le secrétaire lit la résolution: Résolu, que le comité judiciaire soit par les présentes autorisé à envoyer un sous-comité de deux membres de dit comité à la Nlle-Orléans, pour prendre des témoignages, dans l'affaire de la mise en accusation du juge E. H. Durell, laquelle affaire a déjà été référée au comité, et que ce dit sous-comité soit autorisé à citer des témoins, à faire venir des documents et à employer un sténographe.

Butler continue: Je désire ajouter que parmi les accusations qui sont portées contre le juge Durell, se trouve l'accusation de mauvaise application des fonds et de fausses procédures en banqueroute.

A moins que cette résolution soit adoptée, il faudra que tous les registres de banqueroute ou des copies soient apportées devant le comité, ce qui nécessiterait des frais considérables et une si grande perte de temps que nous ne verrions probablement jamais la fin de cette investigation.

Quelques-uns ou aucun des membres du comité judiciaire désire se charger de cette affaire et aller à la Nouvelle-Orléans, pour ma part, je n'ai pas la moindre envie d'aller et je n'irai pas; cependant, nous avons été forcés par un sentiment de devoir à adopter cette mesure, pour épargner autant de frais que possible.

M. Holman—Pourquoi M. Butler n'est-il pas satisfait d'envoyer un comité d'un seul membre.

Butler—Nous voulons envoyer un comité de deux membres, un de chaque parti, afin qu'il n'y ait pas de partialité.

Il n'y a pas d'objection et la résolution est adoptée.

Observations Météorologiques.

Washington, 20—Probabilités pour les Etats du Sud.—Temps beau et frais, avec les vents du nord, excepté dans la basse vallée du Mississippi, où les vents tourneront à l'est avec des nuages.

NEW-YORK.

New York, 20 — Quatre-vingts principales maisons de cette ville ont signé une protestation adressée au Sénat des Etats-Unis contre un rappel de la loi de banqueroute, mais elles admettent que la loi a besoin d'être amendée en beaucoup de ses clauses.

Les investigations de Brooklyn ont fait découvrir que le coroner en maintes occasions, a fait des enquêtes frauduleuses et qu'il y a eu 628 faux cas de petite vérole.

Le transfert des lignes télégraphiques de l'Atlantique à la Compagnie de l'Union de l'Ouest a été complété hier.

Le Pacifique et Atlantique a 5,000 milles de lignes et 10,000 milles de fils de fer.

New York, 20.— Le capitaine Robertson, du navire Lochearn, dans son rapport officiel sur la collision entre son navire et le vapeur "Ville du Hâvre", dit: Le 22 novembre à deux heures du matin, par 46-54 de latitude nord et par 36-08 de longitude ouest, le vent étant Sud Sud-Ouest, un steamer fut aperçu de un à deux points du bossoir. Nous avions nos lumières qui brillaient avec éclat. Bientôt après, nous vîmes les trois lumières du steamer. Il venait droit sur nous. Presque immédiatement, il montra seulement les lumières de ses mâts et gouvernait en apparence pour passer à notre arrière.

Nous sommes sans délai et nous mîmes la barre à bâbord, voyant qu'il venait trop près, le steamer ne montrant toujours que sa lumière de bâbord. La barre du steamer était à tribord et il venait par le travers de notre bossoir. Une collision était inévitable et l'ordre fut donné d'arrêter la marche du navire, mais avant qu'on eût pu exécuter cette manœuvre, la collision eut lieu. Quand le premier second de la Ville du Hâvre, contenant un officier et quatre hommes, s'approcha, je demandai si le steamer était avarié. L'officier dit qu'il était endommagé, mais ne nous dit pas qu'il eût besoin d'assistance. Le steamer ne fit aucun signal de détresse. Je pensai tout d'abord que le canot était envoyé pour nous porter secours; mais pendant que je parlais à l'officier, je vis le steamer s'enfoncer et je fis mettre à l'eau le bateau de sauvetage sous la conduite du second officier avec quatre hommes, qui cinglèrent vers le steamer sombrant.

Notre cotre et notre canot de sauvetage de tribord furent préparés et quelques minutes après envoyé à l'endroit du sinistre, leurs seules indications pour y atteindre étant les cris des gens qui se noyaient, le steamer ayant disparu.

Les bateaux restèrent jusqu'au jour pour recueillir les malheureux qui flottaient parmi les épaves.

Le capt. Robertson fait alors le récit des efforts auxquels il dut se livrer pour sauver son navire qui courait le danger de sombrer comme le steamer.

Le temps était d'ailleurs défavorable; il faisait grand vent et le navire roulait fortement à rouler entre les vagues. Nous avions une voie d'eau et la situation était si triste, dans la matinée du 23, que l'équipage refusa de rester plus longtemps sur le navire. Les marins passèrent tous alors à bord du navire British Queen, et quand celui-ci s'éloigna, il y avait 8 pieds d'eau dans la cloison d'arrière du Lochearn. Il n'avait pu faire aucun mouvement en avant, et en 16 jours il avait dérivé plus de 110 milles au Nord-Est.

Le directeur-général des Postes, après avoir entendu les demandes d'un grand nombre de lignes de steamers, a décidé de n'adjuger aucun contrat pour le transport des malles européennes, pour l'année prochaine, mais il enverra les malles tous les mardis, mercredis, jeudis et samedis par les meilleurs et les plus rapides steamers partant ces jours-là. Les désignations seront faites toutes les six semaines, par le surintendant du service des malles étrangères, et par le maître de poste de New York, qui baseront leur préférence sur les antécédents des navires annoncés par les Compagnies de steamers respectives.

New York, 20.—La bourse de coton a fait afficher la faillite de F. W. Kloppenburg.

New-York, 20—F. R. Joselyn, marchand de tissus de coton, et French et Kass, marchands de linge, ont fait faillite. Howes et Macey ont été déclarés en banqueroute.

New York, 20 — Arrivés: les steamers Rhein et Ohio.

VINITA, Ter. Ind.

Vinita, Territoire Indien, 20 déc—Il y a eu beaucoup d'excitation dans le Territoire Indien, relativement à la recommandation du Président dans son message au Congrès, pour que l'on resserre toutes les tribus dans le Territoire Indien. A une réunion récente de la convention Okomulgee, il a été décidé qu'on ne prendrait aucune mesure pour modifier la Constitution, jusqu'à ce que le Congrès ait changé de ligne de conduite à l'égard des Indiens des plaines.

Les conventionnels disent que pendant soixante années ils ont essayé de se civiliser et de civiliser leurs enfants; mais, qu'en introduisant au milieu de leur population les Modocs, les Kickapoos, les les Arapahos, les Kiowas et les Comanches, on détruirait l'effet des années et on démoraliserait leurs enfants.

Un certain nombre d'entre eux ont dit qu'ils attendaient l'ordre que le gouvernement voulait bientôt à limiter leur frontière au même degré méridien et garder les tribus sauvages à l'ouest du territoire, ils n'opposeraient aucune résistance à l'établissement d'un gouvernement territorial et à l'allocation des terres.

Une délégation d'hommes de couleur doit se rendre à Washington au mois de janvier prochain pour demander au Congrès des droits de citoyens. Toute la population est anxieuse que le Congrès lui accorde des actes de justice et une forme de gouvernement pour la protéger et pourvoir aux besoins des droits. Les hommes les plus intelligents croient que le droit de citoyen et la limitation du territoire d'extirpe les tribus sauvages pourraient seuls les sauver de la dégradation et les maintenir dans la civilisation.

LOUISVILLE.

Louisville, 20—Les maisons de jeu ayant été fermées dans cette ville, d'après une ordonnance de police, un grand nombre de joueurs de profession se sont réfugiés à Jeffersonville, Indiana, mais, ils ont été forcés de quitter la ville au bout de trois jours, par suite de l'indignation populaire produite par les révélations faites par le Courier Journal.

BOSTON.

Boston, 20.—Le professeur Agassiz institue par son testament son fils Alexandre comme son successeur dans la présidence de l'école de Penekese.

SAN FRANCISCO.

Santa-Fé, 19—Une tentative faite pour arrêter quelques gens de l'autre côté de la ligne mexicaine, a eu pour résultat la mort du shérif et celle d'un autre homme.

San Francisco, 20.—Booth a été élu par deux voix de majorité au Sénat des Etats-Unis.

ST. LOUIS.

St. Louis, 20—Le Président, avec les restes du colonel Dent, est arrivé ici. Les cérémonies ont été imposantes et les plus vieux citoyens ont manifesté beaucoup d'intérêt.

PASSES.

Passe du Sud-est, 20.—Arrivée, la barque Amity, en 86 jours d'Anvers, sur lest.

Passe à la Loutre, 20.—Arrivé, le steamer Lavaca, de Key West.

RIVIÈRES.

Etat du Fleuve, Bateaux, &c.

Vicksburg, 20—Descendant, le steamer Kate.

MARCHÉS.

Marchés Européens.

Paris, 20—Rentes: 58.20.

Marchés américains.

New-York, 20 déc—Coton calme. Middling 16. Vendu 500 balles.

New-York, 20 déc—Argent facile de 5 à 6. Sterling plat à 108 3/4.

New-York, 20 déc—Arrivé, le New Orleans. A destination, le steamer Egypt.

Galveston, 20 déc—Coton plat et en baisse. Bon ordinaire 14. Stock 76,936.

Mobile, 20 déc—Coton plat et faible. Middling 15 1/2. Stock 52,600 balles.

Savannah, 20 déc—Coton plat. Middling 15 1/2 à 1/4. Stock 120,864 balles.

Charleston, 20 déc—Coton lourd. Middling 15. Stock 58,000 balles.

LES MYTHES ET LES LÉGENDES.—Un érudit, M. Hyacinthe Husson, vient de résumer dans un petit volume, paru chez Franck: la Chaîne traditionnelle, les conjectures de la nouvelle école des mythologues sur l'origine des mythes et sur leurs transformations qui, pour prendre un exemple familier à tous les lecteurs, sont venues aboutir aux contes de Perrault.

Les grands phénomènes atmosphériques, la lutte de la lumière et de la nuit, formeraient le fond de cette mythologie, qui, de l'Asie centrale, s'est répandue sur toute l'Europe avec les ariens. Ainsi le Petit-Chaperon-Rouge serait l'aurore qui, en allant rejoindre les aurores d'antan (la Mère-Grand), est dévorée par le loup, c'est-à-dire par le soleil. Cendrillon personnifie la lumière éclipsée; le Petit Poucet est la dernière incarnation de Vichnou, dieu de la lumière solaire qui franchit l'immensité en trois pas, symbole de la clarté matinale qui finit par flamboyer dans l'espace. Barbe-Bleue lui-même n'est plus, comme on le croyait, le maréchal de Retz, mais un souvenir du Dieu indien à la barbe azurée. Sa femme, c'est Hélène; les deux frères qui viennent les délivrer, c'est Castor et Pollux. Enfin, Guillaume Tell lui-même ne serait que la mise en œuvre d'un mythe védique. Cette dernière hypothèse est de M. Max Muller, le savant mythologiste anglais.

Toutes ces théories sont appuyées sur des données plus ingénieuses encore que concluantes; les ressemblances de certains contes féeriques dans les pays les plus divers, nord de l'Europe ou sud de l'Afrique, sans le contredire définitivement, ne semblent indiquer qu'une transmission régulière qu'une façon commune à l'espèce humaine, dans l'état primitif, de se représenter les rapports du monde visible et du monde invisible. Le livre de M. Husson n'est pas moins instructif et même très amusant.

J'en détache encore un trait sur le métempsycose égyptienne.

On ne croyait pas jadis, sur les bords du Nil, que les âmes des hommes allassent, après la mort, habiter le corps des bêtes; mais si le défunt avait mérité une punition, son âme allait animer un homme d'une race inférieure. Celle de l'homme rouge pouvait descendre dans le corps d'un homme jaune, puis dans celui d'un noir, puis dans celui d'un blanc, ce qui était le dernier degré de la dégradation.

Et dire que maintenant nous faisons les fiers!

BULLETIN FINANCIER.

SAMEDI SOIR, 20 DÉCEMBRE 1873.

Comptoir d'échanges (Clearing-House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances.
20 décembre....	2,169,494 45	331,421 62
Même temps la semaine dern.	2,399,946 62	386,573 62
Total de la semaine dern...	19,956,317 76	2,759,942 23
Total de la semaine précéd..	12,330,062 30	1,361,394 36

Les dépêches suivantes ont été affichées au Cotton Exchange:

New York, 20 déc.—Carrying rate de l'or, 7.

Plus tard—Carrying rate, 6.

3 P. M.—Carrying rate, 7.

12:30 P. M.—Taux de l'argent, 7 p. cent.

3 P. M. Taux de l'argent, 5 à 6 p. cent.

Londres, 20 déc.—De petites ventes d'obligations américaines. Les taux n'ont pas varié.

Nous avons constaté une meilleure disposition sur le marché monétaire. Il y a évidemment plus de confiance, moins d'argent et plus de capitaux disponibles. Le rapport hebdomadaire du Clearing House annonce une forte augmentation de dépôts et de currency. La demande d'escomptes se maintient dans les rues et les transactions annoncées indiquent une préférence pour les prêts escomptables de garanties collatérales et une tendance à la baisse.

Nous continuons à côter le papier de premier ordre, accompagné d'excellentes garanties collatérales, à 1 1/2 à —, et le No 2 à 2 à 3. Le papier hypothécaire, de premier ordre est toujours à 10 pour cent par an et celui de second ordre à 11 à 12 pour cent.

Le currency a été en assez bonne demande; il a ouvert à 1/4 à 1/2 pour cent de prime et a clos faible aux taux d'ouverture—quelques personnes disent à une fraction de moins.

Toutes nos cotes ci-après sont taxées sur les chèques certifiés.

L'or a ouvert à 110 1/2 à 111 contre 110 3/4 à New York et fermé à 110 1/4 à 110 3/4 contre 110 1/2 à New York. Les transactions comprennent $40,000, dont $10,000 à 110 1/2, $10,000 à 110 5/8 à 110 3/4, $12,000 à 110 3/4 à 110 7/8 et $8000 à 111. Aucune vente d'argent n'a été annoncée et les taux sont restés nominaux.

Le mouvement a été très prononcé dans le change Sterling. Par suite de la baisse de l'or et des traites dans Wall Street, les traites particulières étaient, à la clôture, de 3/4 et celles des banques de 1/2 à 1 pour cent au-dessous des taux d'hier. Les opérations ont atteint le chiffre de 120,000 livres, dont 3,500 connaissement à 117 3/4, 6000 do à 118, 12,600 commercial 117 3/4 à 118, 2,000, 3,000 et 25,000 dito à 118, 12,000 connaissement et clear No 1 à 118 à 118 1/4, 53,000 connaissement et clear No 1 à 117 3/4 à 118 1/2, 2,860 et 12,000 clear No 1 à 118 3/4.

Dans les francs, 1,200,000 en change de commerce, y compris 300,000 à 4.87 1/2 à 4.85 1/4, 100,000 et 300,000 à 4.86 1/4, 500,000 à 4.86 1/4 à 4.85. A la clôture, les traites Sterling étaient cotées à 118 1/4 à 118 3/4 le connaissement et clear No. 1 et 119 à — le change des banques; les francs, à 4.90 à 4.88 3/4 le change particulier et nominal celui des banques.

Les offres de change américain ayant été plus nombreuses, il y a plus d'animation, mais sans variations positives dans les taux. Les ventes se sont élevées à $250,000, dont $12,000, $14,000, $18,000 $20,000, et $40,000 en change de commerce, $10,000, $12,000, $15,000, $15,000, $20,000, $20,000 $20,000, $30,000 et $50,000 de banquiers, sur New-York, à vue, à 5/8 pour cent d'escompte, $15,000 sur Providence à 3/4.

Les banques ont tiré des chèques sur New-York à 1/4 pour cent d'escompte, et le change de commerce à vue a été coté à 5/8.

Il s'est fait plusieurs ventes d'actions, mais on ignore à quelles conditions.

Les bons sept pour cent de la ville, intérêt payable en or, ont été recherchés; les ventes comprennent $51,000, dont $8,000 à 54, $5,000 à 53 1/4, $5,000, $3,000, $5,000 et $10,000 à 53 1/2, $1,000, $4,000 et $10,000 à 53 3/4, $2,000 à 54. Taux de la clôture, 53 1/2 à 54.

Aucune vente de certificats d'allocations de la ville, de mandats de la ville ou de l'Etat n'a été annoncée.

BULLETIN COMMERCIAL.

Samedi soir, 20 décembre 1873.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui—non compris 300 balles vendues hier—ont embrassé 9180 balles, prises à des prix irréguliers, plus faciles et qui ont clos en montrant une baisse de 1/8 à 1/4 c. Nous modifions nos cotes en conséquence et donnons en même temps les chiffres de l'Exchange.

Cotes générales.	Classes	certifiées.		Cotes de l'Exchange.	
				Cour.	Cur.
Ordinary.....	12	à	12½	12½à12⅞	12⅞
Strict ordinary..	12½	à	13	13½à13¾	13⅞
Good ordinary	13½	à	14	13⅞à14⅛	14—
Strict good ord.	14	à	14½	14⅛à14⅜	14⅜
Low middling	14½	à	15½	14¾à15—	15—
Strict low midl	15	à	15½	15⅛à15⅜	15⅜
Middling.......	15½	à	16½	15⅞à16—	16—
Strict middling	16	à	16½	16¼à16½	16½
Good middling	16½	à	17½	17—à17¼	17¼
Middling fair...	17	à	18½	18—à18¼	—
Fair............	18	à	—	19—à19¼	—

Le montant à bord de navires non expédiés, soit allant à bord ou engagé pour être embarqué, a été porté, ce matin, à l'ouverture, à 126,500 balles dont 37,000 à destination de Liverpool, 37,000 pour le Hâvre; 5000 bal. à destination d'Espagne; 5000 bal. à destination de la Méditerranée; 3000 balles à destination de Brême; 10,000 balles pour la mer du Nord; et 3000 balles pour le Nord Amérique; ce montant, déduit du stock en mains tel qu'il a figuré dans notre état courant d'hier soir, laisse 98,300 pour représenter la quantité qui se trouve en débarcadère, dans les presses, invendue ou attendant des ordres.

ETAT DU MARCHE AU COTON.

Stock en mains le 31 aout 1873, ball.		7,177
Arr. depuis le dern état,......	2950	
Arrivé précédemment.....	471,596	468,905
Total		485,160
Expédié aujourd'hui.........	12331	
Expédié précédemment.....	230,087	232,818
Stock en mains...........		235,144
Stock, même temps l'an dern..		130,488

SUCRE—Reçu ce matin, 609 boucauts. Environ 1500 boucauts se sont vendus à 4 à 4½ c. pour l'inférieur, 5 à 5¾ c. pour le commun, 6 à 6½ pour le fair: 6¾ à 6⅞ c. pour le good fair; 7 à 7¼ pour le fully fair; 7¼ à 7½ pour le prime; 8 à 8¼ pour le strictly prime; 5¾ pour le choice; 5¾ à 7 ¾ c. pour le seconds; 5¼ à 9 c. pour le yellow clarified et 9¼ pour le white clarified. Vers la clôture, la demande a acquis de l'activité.

MELASSE—Reçu ce matin 1944 barils et 86 demi barils. Le marché est calme et les prix sont plus bas. Tous les approvisionnements se sont vendus à 45 c pour la prime fermentée; 50 c. pour la good fair non fermentée, 51 à 55 c pour la prime; 56 à 58 c. pour la strictly prime; 59 à 60 c. pour le choice. Ces prix accusent une baisse de 1 c. le gallon.

TABAC—Il a couru aujourd'hui, des bruits au sujet de ventes qui auraient eu lieu; mais nous n'avons pu obtenir rien d'authentique à ce sujet. Ventes la semaine dernière 710 boucauts; la semaine précédente 458 boucauts. Le montant à vendre est estimé à 16300 boucauts. Le stock en mains est évalué, d'après notre état courant, à 9630 boucauts.

FARINE—Le marché continue à être ferme et le stock faible. Les ventes ont embrassé 1529 barils, dont 720 barils, pris pour la Grande Bretagne, à des conditions particulières, la balance, prise pour le commerce local comprend 25 de good treble extra à $6 75; 66 de choice do à $7 25; 45 à $7 50, 60 à $7 $7 62½; 25 et 100 de choice extra à $7 75; 25, 50, 100 et 100 à $8; 25 à $8 60; 100 à $8 75; 100 à $9; 50 à $9 25; 50 à $9 75 et 200 à des conditions particulières.

MAIS—Demande à peine sensible. Vente de 300 et 500 sacs de choice white à 95 c. le boisseau.

CAFE—Nous cotons les lots de cargaisons, ordinary 21¾ à 22 c. Fair 24½ 24¼ c. good 25¼ c. et prime 25¾ à 27 c. la livre.

WHISKY—Rare. Le Louisiana rectifié commande 98 c. à $1 le gallon. Pas de choix Cincinnati en mains.

RIZ—Nous cotons le Louisiana choice 7¾ à 8 c; prime 7 à 7¼ c. fair 6¼ à 6¾, c. ordinary 5 à 6¼ c.; commun 5¼ à 5¾ c. la livre. No 2, 3¼ à 3¾ c. la livre.

SEL—Le grossier vend $1 à $1 15 le sac, do, $1 25 à $1 30 le sac. Sel Turks Island $6 c. à $1; sel de table 2¼ à 6¼ c. selon la force des sacs.

PORC—Calme, mais ferme; bonne demande locale et stock faible. Vente de old mess $15 et de new mess à $15 25. Déchet $15 50 à $16 le baril.

GRAISSE—Stock faible et bonne demande pour le commerce et pour l'exportation. Raffinée 9¼; en tierçons, 8 c.; kettle rendered 8 c; rafinée à 8¼ à 8¾ c.

VOLAILLES ET ŒUFS DE LA LOUISIANE—Les meilleures poules se vendent $4 à $4 50; et $8 à $3 50 pour les jeunes; canards $3 à $3 50; oies $6 à $7; dindes $12 à $15; œufs 20 à 25 c. la douzaine.

DIVERS—Stock rond et demande modérée. Les pommes de terre Russets de l'Ouest se vendent $2 80 le baril; peach blows, $3 à $3 10; les early rose, $3— à $3 60 les Jackson whites $3 50; les oignons, $3 à $6 75; les pommes se vendent lentement $3 à $4 le baril; les choux se vendent $3 — à $4 la caisse; la choucroute, $7 50 à $8 le baril; les haricots de l'Ouest $8 50 à $10 le baril; do du Nord $10 50 le baril. Les petits pois sont pommes et secs cotés à $9 le baril; vente de pommes sèches à 9 c. la livre; pêches sèches cotées à 9 à 10 c. la livre.

AVOINE—Ventes à 53 et 54 le boisseau.

SON—Ventes à $1 les cent livres.

FOIN—Prime $21; choix $24 le tonne au.

MARCHE AUX BESTIAUX.

20 décembre, 1873.

	Arrivé.	Vendu.	Stock
Bœufs du Texas.........	570	426	1045
Veaux..........	120	40	226
Cochons........	—	—	300
Moutons........	188	186	1045
Vaches laitières....	—	—	—

Prix des Bestiaux.

Bœufs de l'Ouest, par livre net..	6	à	—
Bœufs du Texas, choix........	—	à	45 00
Bœufs du Texas, 1re qualité....	35 00	à	40 00
Bœufs du Texas, 2de qualité....	25 00	à	30 00
Bœufs du Texas, 3me qualité....	12 00	à	18 00
Cochons par livre, gr........	5	à	5½
Moutons, 1re qlt., par tête.....	—	à	—
Moutons, 2de qlt., par tête.....	3 00	à	4 00
Moutons, 3me qlt., par tête.....	2 00	à	3 00
Vaches à lait, de choix, par tête...	10 00	à	75 00
Vaches à lait, 2de qlt, par tête...	35 00	à	45 00
Veaux du Texas, par tête......	6 00	à	12 00
Veaux de l'Ouest, par tête.....	6 00	à	10 00
Veaux d'un an par tête........	—	à	—
Chèvres, par tête..............	—	à	—
Bœufs gras maigre par livre.....	—	à	—
Porc..........	—	—	20
Veau..........	—	—	25
Mouton........	—	—	25

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI, 20 DECEMBRE 1873.

ARRIVÉS.

Steamship Lavaca, de Key West via Cedar Keys. Bry quesoline (?) ([illegible]), de la Havane. Goelette S W Hill, de New York. Goelette Two Brothers, du Bayou Goula.

BATEAUX A VAPEUR.

Fanny Tatum, Alba, de Port Smith. Bastrop, Blanks, de Lind Grove. Ruth, Barnes, d'Arkadelphie. Mary Houston, Miller, de Louisville. St John, McKiey, de Plaquemine. City of Quincy, Bryson, de St Louis.

REÇU DE L'INTERIEUR.

FORT SMITH—Par steamer Fanny Tatum—Total, 1870 balles coton et divers à ordre.

LIND GROVE—Par steamer Bastrop—Total, 1873 balles coton—22 sacs coton en grain et divers à ordre.

ARKADELPHIE—Par steamer Ruth—Total, 1000 balles coton—338 sacs graine coton et divers à ordre.

LOUISVILLE—Par steamer Mary Houston—Total, 16 balles coton et divers à ordre.

PLAQUEMINE—Par steamer St John—Total, 4 balles coton—44 sacs graine coton—27 sacs coton en grain—24 boucauts sucre—209 barils mélasse—27 demi do et divers à ordre.

ST-LOUIS—Par steamer City of Quincy—Total, 1240 balles coton et divers à ordre.

BAYOU GOULA—Par goelette Two Brothers—Total, paquets peaux—62 barils pommes et divers à ordre.

Par les chemins de fer.

N ORLEANS, MOBILE AND TEXAS R R.—Total, 1364 balles coton et divers à ordre.

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R R.—Total, 201 barils mélasse—120 boucauts sucre—53 balles coton—12 sacs coton en grain et divers à ordre.

MEMORANDA.

(Par le Télégraph.)

Havane, 19 déc—A J M Witherspoon, agent—Le steamship Liberty part demain matin à 8 heures pour la Nlle-Orléans.

Key West, 19 déc—A J M Witherspoon, agent—Le steamship Gulf Stream, Whitehead, part aujourd'hui pour Baltimore.

Liste des Lettres étrangères restant au Bureau de la Poste, le 21 décembre 1873.

OUVERT, LE DIMANCHE DE 9 HEURES DU MATIN A MIDI jusqu'à nouvel ordre.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

B

Buja Vincenzo
[illegible] Nicolas
Billiet Monsieur
Boubrik Jules
Bouchere Lalen
Barraco Giacomo
Bee Denis

C

Cattene Nicola
Cristina Vincenzo
Carrère Jean
Canossi Cristoforo
Cambape Theodore

D

Darre Pierre
De Pettini la Licence
De Alvarado Justo
Demarchi Antonio
Duprat Pierre
Dubez Auguste
Di Stefano Onofrio
Di Bernardo Vincenzo
Dupin Germain

F

Filippone G B
Ferdinando Davide
Fuster [illegible] Jean
François Antoine Ponte

G

Gally Hermann
Garreau Emile
Greil A
Grivaud Dominique
Gué Claude
Guerne Germain
Guardo F Jean
Guinard Vincent
[illegible]

J

Juillien J

L

Lloens Filippo
Lapidelli Benjamin

I

Isolardi Felice

L

Lacrampe Charles
Lapeyre Bernard
Larrieu Auguste

M

Mattina Giuseppe
Mascia Agostino
Mattina Antonino
Mancolio Francesco
Massari Michele
Martinez Remigio
Mirto Angelo
Monlong Jean
Musso Jean
Moine Louis

N

Natali Auguste

P

Palestenne Giuseppe
Papon Pierre
Pellet Pierre
Palmiere Emerio

R

Ragusa Giuseppe
Ray Mariano
Rebiol Lara
Rainieri Calogero
Riccalio Pietro
Rubaro Mr

S

Scarlata Felice
Serra Giacomo
Sapone Jean

T

Torre Joseph
Trigo Manuel
Tuso Francesco Antonio

V

Villain Manuel
Vilemme Paolo
Vargas Juan

Z

Zur Michele

LISTE DES DAMES.

A

Ancoime Thérèse

B

Baranson Mme
Bertrand Angeline
Bipaud [illegible]

C

Cohlends Mme

D

Descomyte Mme
Di Lorenzo Mme
Di Simone Rosa

F

François Pierre Mme

J

Jacquinet Mme
Joslin Justine Mme

L

Lemaitre F Mme
Lorenzo Mme

M

Magnan Géneviève
Mattina Angela
Morel Adèle Mme

P

Petit Marie Mme
Pascaud George Mme

21 déc—

CHAS. W. BERGOLD,
Maître de Poste.

C. CAVAROC & SON.

No 50 rue DECATUR, (Vieille-Levée) entre Douane et Bienville.

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES

IMPORTATEURS DE:

Vins, Eaux-de-Vie, Sardines, Etc.

SEULS AGENTS DES

CHAMPAGNE—J. ROUSSILLON & CIE.
VIN—F. S. CHATEAU DILLON.
EAUX-DE-VIE—ACHILLE PETIT, — J. A. GUÉRIN. — COGG PERE & FILS, BELIEHINE.

AVANCES LIBERALES

Sur Consignations, à nos amis de New-York, Bordeaux, Hâvre, Liverpool et Lond

DEPARTS DES TRAINS DE CHEMIN DE FER.

Voir les annonces pour les renseignements ordinaires.

NLLE-ORLEANS & JACKSON.

Express.................. 7:00 du matin.
Malle.................... 3:00 du soir.

NLLE-ORLEANS, MOBILE & TEXAS.

Train mixte (tous les jours excepté le dimanche).............. 5:00 h. du matin.
Express et malle.............. 4:00 après-midi.
Train d'agrément pour les villes d'eaux, le dimanche, à.......... 8:00 h. du matin.

NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE.

Par le ferry de la rue Calliope..... 7:00 du matin.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.

Par le ferry de la rue Ste-Anne.... 7:00 du matin

Bureaux du Board des Assureurs.

Nlle.-Orléans, 12 décembre 1873.

ATTENDU qu'il existe une grande incertitude dans tout les pays, et qu'il est généralement adressé des demandes à des membres du Board, par le public, relativement aux compagnies d'assurance qui appartiennent au Board et à celles qui n'y appartiennent pas, et des dispositions qui donnent et demandent... Comme ils se croient en demandes pour leur compte et des questions qui sont soulevées et des...

Il est résolu que pour l'information de ceux qui cela peut concerner, le secrétaire est chargé de donner immédiatement une liste... des compagnies... Assureurs de la Nouvelle-Orléans et de la publier dans les journaux qui ont la plus grande circulation.

Conformément à la susdite résolution, la liste suivante est publiée; elle contient les noms de toutes les compagnies qui sont aussi membres du Board des Assureurs de la Nlle-Orléans:

New Orleans Mutual Insurance Company, J. Tuyes, Président.
Merchants' Mutual Insurance Company, P. Poursine, Président.
Sun Mutual Insurance Company, James I. Day, Président.
Crescent Mutual Insurance Company, Thomas A. Adams, Président.
New Orleans Mutual Insurance Association, M. Musson, Président.
Home Mutual Insurance Company, A. Brother, Président.
Louisiana Mutual Insurance Company, Chas. Briggs, Président.
Factors' and Traders' Insurance Company, Marcus Dame, Président.
Mechanics' and Traders' Insurance Company, L. E. Coleman, Président.
Commercial Insurance Company, J. H. Oglesby, Président.
Teutonia Insurance Company, Chas. Engstfeld, Président.
Germania Insurance Company, D. Michel, Président.
Union Insurance Company, A. Chiapella, Président.
Delta Insurance Company, E. Grandjean, Vice-Président.
Hibernia Insurance Company, Chas. Dunne, Président.
People's Insurance Company, E. M. Davis, Président.
Hope Insurance Company, M. Psychard, Président.

A. BROTHER, Président.

GEO. MATHER, Secrétaire. 19 déc—1m vdd

Banque d'Amérique.—A la réunion annuelle des actionnaires de cette Banque, qui a eu lieu le 17 du courant, les directeurs dont les noms suivent ont été élus pour l'année 1874:

A. H. Fortier, W. B. Schmidt,
C. J. Leeds, D. Fatjo,
J. J. Fernandez, F. W. Tilton,
J. J. Adams, M. Fatjo,
E. Beloocq, Ant. Giraud,
J. Tuyes, Gustave Miltenberger,
J. Turcotte.

Et à une réunion des directeurs, tenue le 18, M. A. M. FORTIER a été unanimement élu président.

Nouvelle-Orléans, 18 décembre 1873.
EDGAR MINCKS, Caissier.
19 déc—6t

Banque du Peuple.—Nouvelle-Orléans, le 15 décembre 1873.—Le 15 du courant, à une élection des actionnaires de cette Banque, les membres dont les noms suivent ont été élus, à l'unanimité, Directeurs pour l'année:

E. M. Bayne, Joseph David,
E. Goldney, J. J. Leira,
A. Bonnabel, J. Marcelles,
P. Berthoud, J. K. Gourdain,
M. A. Lumpkin.

Et aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. E. M. Davis a été réélu président à l'unanimité.

16 déc—6t
N. LANDRY, Caissier.

Banque Française de la Louisiane.

13 décembre 1873.

Les livres de souscription au capital de la Banque Française de la Louisiane sont ouverts à partir de ce jour. Les personnes dont les noms suivent sont autorisées à distribuer les listes de souscriptions:

J. Lisbony, 164 rue Commune.
Ed. Lavaux, Cour de Gallier.
Jules Tuyes, rue Bourbon.
M. Musson, N. O. Insurance Association, rue de Canal.
John Benochi, 7 rue Carondelet.
J. B. Camors, 44 rue Tchoupitoulas.
Ant. Carriere, rue Vieille-Levée.
E. Dolhonde, 4 rue de Chartres.
F. Grima, Cour de Gallier.
Jules Bean, 18 rue des Magasins.
J. Fleitas, 10 rue St-Louis.
J. Delachaux, rue Royale.
A. Demoreuille, 248 rue Poydras.
J. Tuyes, rue Royale.
Bank of Gaul, 8 rue Carondelet.
14 déc—1m

THE LAFOURCHE HOMESTEAD

and

Co-Operative Association of Louisiana.

OFFICIERS:

ARISTIDE GERARD............... Président
EMILE DEBUYS................. Vice-Président
DUNCAN HALPHEN................ Secrétaire
ULGER LAUVE..................... Trésorier.

BUREAU DES DIRECTEURS:

Jules Tuyes, Jean Langles,
Alphonse Tertrou, Joseph L. Kernion,
P. Cyprien Ricard, Wm. R. Schmidt,
Chas. Nathan, Emile Delbuys,
Aristide Gerard.

COMITES:

Organisation—E. DeBuys, J. Tuyes, C. Nathan.
Finances—A. Tertrou, J. Tuyes, D. L. Kernion.
Exécutif et Progrès—A. Tertrou, D. L. Kernion, P. C. Ricard.
Membres corporatifs—W. R. Schmidt, E. DeBuys, J. Lang...
Règlements—E. DeBuys, J. Tuyes, Charles Nathan.

BUREAU DE L'ASSOCIATION:

Touro Building, un pied des rues Canal et [illegible].
16 déc—1m

Bureau de "Co-Operative Canal & Navigation Company."—Nlle-Orléans, 13 décembre 1873.—L'élection annuelle de neuf Directeurs de cette Compagnie, pour servir pendant un an, aura lieu au siège de la Compagnie, No 7 rue du Commerce, le LUNDI, 12 janvier 1874, de 10 heures du matin à 2 heures P.M.

16 déc—25—janv 3,10,10
EMILE BOUNY, Secrétaire.

Bureau du Chemin de Fer d'Orléans—Nouvelle-Orléans, 15 décembre, 1873.—AVIS AUX AMATEURS DE COURSES.—Les personnes qui désireront se rendre aux courses qui doivent avoir lieu aux Fair Grounds, sont prévenues qu'un nombre suffisant de chars de voyageurs, partant des rues Esplanade et Grande Route St Jean, toutes les demi-heures.
15 déc—4t
P. TISNE, secrétaire.

Washington Accommodation Bank.—Nouvelle-Orléans, 13 Décembre, 1873.—Conformément à l'article septième de la charte de cette Banque, une élection de sept directeurs, pour l'année, par les actionnaires, aura lieu, au Bureau de la Banque, No 34 de la rue de Canal, le LUNDI, 12 janvier 1874, de dix heures du matin à 2 heures de l'après-midi. Avis est également donné aux actionnaires que les livres de transfert de cette Banque seront clos le 31 décembre 1873, et ne seront réouverts qu'à la charte accordée par le conseil de direction.

13déc—24
JOSEPH MENARD, Caissier.

Nlle-Orléans, 3 Décembre 1873.—Compagnie d'Assurance Mutuelle Home de la Nlle-Orléans.—Conformément à une résolution des Directeurs, avis est donné qu'une réunion générale des porteurs de certificats de cette Compagnie est convoquée pour le 31 Décembre 1873, aux bureaux de la Compagnie, No 74 de la rue du Camp, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, à l'effet de voter sur la proposition de liquider les affaires de la Compagnie.

10 déc—21st
A. W. HUNTER, Secrétaire.

Association d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 6 décembre 1873.—L'élection annuelle de douze Directeurs pour servir durant l'année prochaine, aura lieu aux bureaux de l'Association, No 103 rue du Canal, le LUNDI même jour de décembre courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

6 déc—au 29
G. LANAUX, Secrétaire.

Banque Nationale Mutuelle. — Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1873.—L'élection annuelle de neuf directeurs, pour l'année, aura lieu, au local de la Banque, No 166 de la rue du Canal, le MARDI, 13 JANVIER 1874, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

5 déc au 13 jan
JOSEPH MITCHEL, Caissier.

Mutual National Bank.—New Orleans December 5th 1873.—The annual election for nine Directors, to serve during the ensuing year, will take place at the Banking House, No 166 Canal street, on TUESDAY, JANUARY 13th 1874, between the hours of 10 A. M. and 2 P. M.

dec 5th—5 wks
JOSEPH MITCHEL, Cashier.

Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans, au coin des rues Baronne et Commune, 2 décembre 1873.—Avis aux Actionnaires.—Une élection de six directeurs de cette Compagnie, pour l'année, à dater du premier lundi de février, aura lieu, aux Bureaux de la Compagnie, le LUNDI, 5 janvier 1874, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

3 déc—1m
WM. S. BROWN, Trésorier.

Bureaux de la Compagnie du Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton—Nouvelle-Orléans, 4 décembre 1873.—L'élection annuelle de Directeurs de cette compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 5 janvier 1874, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, aux bureaux de la compagnie, No 17 de la rue Baronne.

3 déc—au 5 janv
P. McBRIDE, secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de Jefferson et du Lac Pontchartrain.—Nouvelle-Orléans, 4 décembre 1873.—L'élection annuelle de Directeurs de cette compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 5 janvier 1874, de 10 heures du matin à midi, et quart, aux bureaux de la compagnie, No 17 de la rue Baronne.

3 déc—au 5 janv
P. McBRIDE, secrétaire.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans—7 décembre 1873—Avis est donné aux Actionnaires de cette Compagnie que l'élection annuelle de Douze Directeurs, pour l'année, aura lieu, aux Bureaux de la Compagnie, à l'angle des rues Canal et Camp, le LUNDI, 29 décembre 1873, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

2 déc—29t
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Office of the New Orleans Mutual Insurance Company, 3 December 1873.—Notice is hereby given to the Stockholders of this Company that the annual election of Twelve Directors, to serve for the ensuing year, will be held at the Office of the Company, corner Canal and Camp streets, on MONDAY, 29th December, 1873, between the hours of 10 A. M. and 2 P. M.

2 déc—29t
J. W. HINCKS, Secretary.

Argent! Argent! Argent!

AVANCES libérales d'argent sur diamants, montres, bijoux, argenterie, sur mandats de l'Etat, de la Ville et de la Paroisse, au No 160 de la rue de la Commune, au coin de l'Hôtel St-Charles. Conditions raisonnables et discrétion garantie.

20 nov—1m
M. JOSEPHSON, Directeur.

The Freedman's Savings & Trust Co.

CAISSE D'EPARGNE NATIONALE.

Charte octroyée par les Etats-Unis en 1865. SUCCURSALE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

No 122 Rue du Canal,

HEURES DE BANQUE:

De 9 heures A.M. à 3 heures P.M.

Ouverte les samedis soir, pour recevoir des dépôts, de 6 à 8 heures.

L'intérêt, 6 p. cent, est payé [illegible]
C. D. STURTEVANT, Caissier.
HENRY HADAN, Assist. Caissier.

On peut se procurer des copies de la charte à la Banque.